



**Chambre
des Députés**
GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG

N° 8257

PROJET DE LOI

approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la vingtième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (AID)

*

Article unique. Le Gouvernement est autorisé à participer à concurrence de 61 210 000 euros à la vingtième reconstitution des ressources financières de l'Association internationale de développement (AID), conformément à la résolution n° 248 adoptée le 31 mars 2022 par le Conseil des gouverneurs de l'Association internationale de développement (AID).

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 14 décembre 2023

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler